



République de Côte d'Ivoire

Union - Discipline - Travail

PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

**PLAN D'ACTION NATIONAL DE GOUVERNEMENT OUVERT
2018-2020**

RAPPORT D'AUTO-EVALUATION A MI-PAROURS

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION ET CONTEXTE	3
I. Processus du Plan d'action national.....	3
II. Recommandations du Mécanisme d'Evaluation Indépendante (MEI).....	5
III. Mise en œuvre des engagements du Plan d'action national.....	5
Engagement 1 : Elaborer et publier un Budget Citoyen à partir de 2019	7
Engagement 2 : Construire 80 établissements préscolaires communautaires par l'approche communautaire ou Développement Décentralisé Participatif	9
Engagement 3 : Adopter et vulgariser une loi sur la protection des dénonciateurs des actes de corruption et des infractions assimilées.....	12
Engagement 4 : Développer une stratégie nationale d'intégrité avec un référentiel d'indicateurs de lutte contre la corruption	15
Engagement 5 : Rendre effective la déclaration de patrimoine pour tous les assujettis conformément à la loi.....	17
Engagement 6 : Promouvoir la démocratie participative dans les collectivités ivoiriennes	19
Engagement 7 ; Lutter contre la corruption et le racket dans les collectivités territoriales .	21
Septembre 2018 –juin 2020	21
Engagement 8 : Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020.	23
Engagement 9 : Accroître l'impact de l'ouverture des données gouvernementales (open data) de Côte d'Ivoire.....	25
Engagement 10 : Libéraliser l'espace télévisuel.....	28
ECHANGE AVEC LES PAIRS ET APPRENTISSAGE.....	30
CONCLUSION, AUTRES INITIATIVES ET PROCHAINES ETAPES.....	30

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire et la société civile ivoirienne placent beaucoup d'espoir dans le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) depuis les démarches pour adhérer à cette initiative. Cela s'est traduit par des actions et des activités de concertation qui ont rendu possible l'adhésion de notre pays au PGO.

Par ailleurs, en tant que précurseur du Partenariat en Afrique de l'Ouest Francophone, et avec l'aide de ses partenaires, la Côte d'Ivoire multiplie les initiatives de gouvernement ouvert qui vont au-delà des engagements contenus dans ses Plans d'Actions Nationaux PGO.

La Côte d'Ivoire est résolument engagée dans une dynamique d'ouverture qui se traduit par la réalisation de l'ensemble des activités PGO, en collaboration avec la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO (PSCI-PGO), et également son implication dans plusieurs autres initiatives telles que :

- le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) ;
- le Millenium Challenge Corporation (MCC) ;
- l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) ;
- le Doing Business ;
- l'African Growth Opportunities Act (AGOA).

Le présent rapport d'auto-évaluation à mi-parcours répond à l'une des exigences du PGO à laquelle la Côte d'Ivoire s'est conformée depuis son adhésion en 2015, à savoir la production d'un rapport à mi-parcours de la mise en œuvre de chaque Plan d'Action National PGO. Le présent document donne une idée des résultats obtenus depuis la publication, en décembre 2018, du Plan d'Action National 2018-2020.

I. Processus du Plan d'action national

Le Plan d'Action National 2018-2020 est le fruit d'une étroite collaboration entre l'administration, le secteur privé et les organisations membres de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO.

La stratégie adoptée pour son élaboration a été axée sur des séances de formations des acteurs, des consultations publiques et des rencontres permanentes entre les parties prenantes pour parvenir à un consensus sur le contenu du Plan d'Action.

A. Les séances de formation

Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Action National 2018-2020, deux formations ont été organisées au profit des différents acteurs impliqués dans l'élaboration du deuxième Plan d'Action National 2018-2020 : la première s'est déroulée du 11 au 13 avril 2018 et la seconde, du 24 au 25 avril 2018. Cela a été possible, avec le soutien du Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF), à travers le concours financier de l'Agence Française de Développement (l'AFD) et l'appui technique de l'Agence française de coopération technique internationale (Expertise France) et l'Agence Française de Développement Médias, CFI.

Dans un premier temps, il a été question de former les formateurs chargés d'animer les séances de consultations publiques dans les villes retenues pour ces consultations 2018. Ces formations ont ciblé les représentants de l'administration publique et ceux de la PSCI-PGO.

Dans un second temps, les mêmes personnes ont été formées à l'utilisation de la plateforme numérique de consultations publiques (cp.ogp.gouv.ci) en vue de sa vulgarisation auprès des populations ivoiriennes.

B. Les consultations publiques

Plusieurs missions de consultations publiques pour l'élaboration du deuxième Plan d'Action National ont été conduites par le Comité Technique et la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO en Côte d'Ivoire. Dès 2017, des rencontres ont été organisées à travers cinq (05) villes de la Côte d'Ivoire, à savoir : Bondoukou, Agnibilékrou, Aboisso, Daloa et Yamoussoukro. Elles ont été complétées par celles réalisées en 2018 à Bongouanou, Gagnoa et Odienné. Comme particularité en 2018, les consultations publiques dans les localités de Bongouanou et Gagnoa ont enregistré la participation d'autres localités environnantes.

Ces rencontres visaient principalement à impliquer et faire participer la Société Civile ivoirienne dans la conduite du processus PGO en Côte d'Ivoire, et plus spécifiquement à :

- (i) sensibiliser les participants sur le processus PGO ;
- (ii) échanger sur des thématiques d'intérêt public ;
- (iii) recueillir les avis et les préoccupations de la Société Civile dans la perspective de l'élaboration du Plan d'Action National 2018-2020.

Cette activité s'est parachevée avec l'étape d'Abidjan qui a permis de faire la synthèse de toutes les autres consultations et surtout d'identifier les préoccupations majeures susceptibles d'être traduites en engagements.

Ces différentes consultations ont été suivies de la conception et la mise en ligne, le 11 juin 2018, de la plateforme numérique de consultations publiques <https://cp.ogp.gouv.ci>. Les contributions sur cette plateforme ont pris fin le 11 juillet 2018.

C. La formulation des engagements

Diverses activités ont été menées en vue de disposer d'engagements consensuels. Outre les consultations publiques, des ateliers réunissant l'ensemble des acteurs ont permis de traduire les préoccupations relevées dans les différentes villes visitées lors des consultations publiques en propositions d'engagements. Ces activités ont été nécessaires pour s'assurer de la pertinence des engagements par rapport aux principes du PGO.

De même, ces rencontres étaient utiles pour identifier les potentiels porteurs d'engagements et surtout s'accorder avec ceux-ci sur le caractère réalisable des projets d'engagements proposés sur la période 2018-2020. Elles ont également permis de planifier des rencontres ciblées avec les structures publiques et personnes ressources pour mieux comprendre les possibilités et contraintes des différentes structures à même de porter les engagements.

Les séances avec les porteurs d'engagements ont permis aux acteurs de s'accorder sur les informations nécessaires devant permettre au CT-PGO de disposer de projets d'engagements en vue de l'élaboration du projet de Plan d'Action National.

D. L'élaboration du projet de Plan d'Action National

Le Plan d'Actions National 2018-2020 est le fruit d'une co-création du CT-PGO, des porteurs d'engagements et de la Plateforme de la Société Civile ivoirienne pour le PGO. Cette co-création s'est matérialisée par un atelier organisé à Abidjan, le jeudi 27 septembre 2018 ; activité au cours de laquelle les participants se sont accordés sur les projets d'engagements, leur pertinence et leur caractère réalisable pour la période 2018-2020.

Le processus de co-création a été conclu le 17 octobre 2018, par une rencontre multi acteurs (CT-PGO, porteurs d'engagements et Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO).

Après l'atelier d'élaboration et avant l'atelier de pré-validation, le projet de Plan d'Action National a été mis à la disposition de la PSCI-PGO pour recueillir ses observations dans un délai de deux (02) semaines conformément aux recommandations du PGO.

C'est suite à ces activités que le projet de Plan d'Action National PGO 2018-2020 de la Côte d'Ivoire a été mis à la disposition du Point Focal, puis du Comité Interministériel OGP pour adoption.

II. Recommandations du Mécanisme d'Evaluation Indépendante (MEI)

Le rapport d'évaluation indépendante à mi-parcours comptant pour le Plan d'Action précédent a été utile pour l'élaboration du Plan d'Action National 2018-2020, aussi bien pour la conduite du processus de façon générale que pour la définition des engagements du deuxième plan pour la période 2018-2020. Ainsi, les recommandations du MEI ont été déterminantes dans la reconduction de certains engagements ou thématiques du premier plan et ont surtout permis de mettre l'accent sur certaines thématiques spécifiques.

III. Mise en œuvre des engagements du Plan d'action national

Cette étape est prise en charge par les structures directement responsables de l'exécution de ces engagements. Toutefois, conformément à ses missions et à l'esprit de co-création, le CT-OGP, travaille avec les structures porteuses des engagements et la PSCI-PGO pour un meilleur suivi des différents projets.

Depuis l'adoption du Plan d'Action National le 18 décembre 2018, plusieurs activités ont été réalisées, notamment le lancement officiel du Plan le 12 avril 2019 et les visites aux porteurs d'engagements depuis le 28 avril 2019. Ces visites réalisées par le CT-OGP et la PSCI-PGO visent à faire le point sur l'état d'avancement de l'exécution des engagements avec chacune des structures. Elles se poursuivront tout le temps de la mise en œuvre du Plan d'Action National.

Le niveau général de la mise en œuvre du Plan d'Action National au 14 juin 2019 est présenté dans les pages suivantes.

Tableau 1: Tableau récapitulatif de suivi des engagements à la date du 16mai 2019

Engagement	Structure responsable	Etat d'exécution ¹	Calendrier
Engagement 1 : Élaborer et publier un Budget Citoyen à partir de 2019	Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat	Achevé (2019)	15 février 2020
Engagement 2 : Construire 80 établissements préscolaires communautaires par l'approche communautaire ou Développement Décentralisé Participatif	Unité de Gestion du Projet d'Amélioration des Prestations des Services Educatifs (PAPSE)	Substantiel	Novembre 2018- juin 2020
Engagement 3 : Adopter et vulgariser une loi sur la protection des dénonciateurs des actes de corruption et des infractions assimilées.	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance(HABG)	Limité	Juin-Nov 2019
Engagement 4 : Développer une stratégie nationale d'intégrité avec un référentiel d'indicateurs de lutte contre la corruption	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance(HABG)	Limité	- Elaboration du document de stratégie (Mai-Décembre 2019) - Mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption (Janvier 2020)
Engagement 5 : Rendre effective la déclaration de patrimoine pour tous les assujettis conformément à la loi	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance(HABG)	Substantiel	Continue
Engagement 6 : Promouvoir la démocratie participative dans les collectivités ivoiriennes	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)	Substantiel	Juin2019- juin 2020
Engagement 7 : Lutter contre la corruption et le racket dans les collectivités ivoiriennes	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)	Limité	Juin 2019 Juin 2020
Engagement 8 : Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020.	Programme National de la Santé de la Mère et de l'Enfant (PNSME)	substantiel	Juin 2020
Engagement 9 : Accroître l'impact de l'ouverture des données gouvernementales (open data) de Côte d'Ivoire	Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG)	Limité	Juin 2020
Engagement 10 : Libéraliser l'espace télévisuel	Ministère de la Communication et des Médias	substantiel	Juin 2020

¹Au niveau de l'état de mise en œuvre, quatre niveaux sont définis : Pas commencé, limité (à peine commencé), substantiel (a enregistré une bonne avancée), achevé (mise en œuvre de toutes les étapes prévues dans le Plan d'Actions).

LES ENGAGEMENTS

Engagement 1 : Elaborer et publier un Budget Citoyen à partir de 2019 Janvier 2019 - Juin 2020				
Principal organisme d'exécution	Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat			
Description de l'engagement				
Quel est le problème public que l'engagement abordera?	<p>Un grand nombre de documents et informations budgétaires sont rendus disponibles à travers plusieurs canaux, notamment sur le site internet de l'Administration.</p> <p>Toutefois, ces documents et informations budgétaires ne peuvent aisément être exploités par toute la population au regard de leur relative complexité.</p> <p>Cette situation ne contribue pas à favoriser une participation plus active des citoyens à la gestion des affaires publiques pour une plus grande efficacité de l'action publique.</p>			
Quel est l'engagement?	<p>Le Budget citoyen est un document qui a pour vocation de présenter de façon synthétique et facilement accessible au citoyen, les données et informations inscrites dans le Budget de l'Etat.</p> <p>L'engagement consiste en la production et la publication, chaque année, à compter de 2019, d'une version simplifiée, avec des illustrations (images) du budget.</p>			
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?	La mise en œuvre de l'engagement permettra à tout citoyen de mieux comprendre le Budget, son fonctionnement ainsi que les décisions de politiques budgétaires du Gouvernement.			
Pourquoi cet engagement est-il pertinent aux valeurs de l'OGP	<p>Cet engagement participe à l'amélioration de la transparence budgétaire par la facilitation de l'accès du public à l'information budgétaire.</p> <p>En effet, le Budget citoyen offrira à tout citoyen, la possibilité et l'opportunité de comprendre davantage le budget de l'Etat et ainsi que son fonctionnement. Il pourra ensuite favoriser la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques.</p>			
Information supplémentaire	Dans le processus d'élaboration du Budget citoyen, la participation et l'implication de la société civile sont attendues.			
Niveau d'achèvement	Non débuté	Limité	Substantiel	Complété
				X
Description des résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Cérémonie de lancement officielle le 30 avril 2019 (Gouvernement – secteur privé – société civile) • Publication du budget citoyen 2019 sur le site du ministère en charge du budget 			
Statut des étapes clés	Date de début	Date de clôture	Niveau d'achèvement	
Elaborer le budget Citoyen 2019	31 janvier 2019	15 février 2019	Achevé	

Mettre en ligne le Budget Citoyen 2019	1er mars 2019	31 mars 2019	Achevé
Elaborer le budget Citoyen 2020	31 janvier 2020	15 février 2020	
Mettre en ligne le Budget Citoyen 2020	1er mars 2020	31 mars 2020	
Coordonnées			
Principal organisme d'exécution	Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat		
Personnes responsables de l'agence exécutive	Monsieur SALL Adama		
Titre, Ministère	Directeur de Cabinet, Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.		
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> • salladama@yahoo.fr • +225 20 21 59 95. 		
Autres acteurs	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Organisations de la Société Civile	

Engagement 2 : Construire 80 établissements préscolaires communautaires par l'approche communautaire ou Développement Décentralisé Participatif					
Juillet 2018 – juin 2020					
Principal organisme d'exécution		Unité de Gestion du Projet d'Amélioration des Prestations des Services Educatifs (PAPSE)			
Description de l'engagement					
Quel est le problème public que l'engagement abordera?		En Côte d'Ivoire, le taux de préscolarisation est relativement faible en zone rurale ; il est de 5% contre 30% dans les zones urbaines.			
Quel est l'engagement?		Il s'agit de construire 80 établissements préscolaires sur la période de 2018 à 2020 par l'approche communautaire ou Développement Décentralisé Participatif (DDP). Cette approche responsabilise la communauté bénéficiaire à qui les ressources sont transférées pour la réalisation des travaux de construction ou de réhabilitation des salles de classe dans le cadre d'un processus formation-Action.			
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?		Un Comité de Gestion sera chargé de gérer les fonds, de recruter les entreprises pour la construction et l'équipement des salles de classe, le suivi des travaux de construction et rendra compte à la communauté. Cette approche novatrice permettra de construire de façon efficace, rapide et à moindre coût, 80 établissements préscolaires de qualité disposant des commodités requises (toilettes, points d'eau) avec l'implication active de la communauté rurale.			
Pourquoi cet engagement est-il pertinent aux valeurs de l'OGP		L'engagement fait la promotion de la participation citoyenne et de la transparence ; La construction des salles de classe par l'approche communautaire va responsabiliser la communauté bénéficiaire à qui les ressources financières sont mises à disposition pour la réalisation des travaux de construction dans le cadre d'un processus Formation/Action.			
Information supplémentaire		La mise en œuvre de l'engagement inclue le recrutement d'enseignants communautaires pris en charge par la communauté. Le projet fait partie du Plan Stratégique du Secteur Education Formation Education 2016-2025.			
Niveau d'achèvement		Non débuté	Limité	Substantiel	Complété
				X	
Description des résultats		<ul style="list-style-type: none"> • Ciblage de 68 sites dans les localités prioritaires - 			

	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation environnementale et sociale • Recrutement et formation de 20 facilitateurs déployés sur le terrain ; ils sont chargés de susciter l'adhésion de la communauté au projet de construction des écoles préscolaires communautaires. • Sur la base du ciblage, les 117 communautés ont été sélectionnées, • Mise en place ou dynamisation des COGES et mise en place des CMEF ; <ol style="list-style-type: none"> 1. Information villageoise du contenu du sous-projet 2. Adhésion des communautés 3. Identification des sites d'implantation / validation 4. Élaboration et soumission des sous-projets au comité d'approbation 5. Approbation de 95 sous-projets 6. Signature des accords de subvention (encours) 7. Lancement des dossiers d'appel d'offres locales (DAOL) en cours 8. Ouverture des plis et attributions en préparation 		
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Construction et ouverture pour la rentrée 2019-20 d'au moins 68 centres préscolaires (UGP PAPSE) • Recrutement de 136 éducateurs préscolaires communautaires et autant d'assistants communautaires (DELC) • Formation initiale des éducateurs préscolaires (UNICEF/DELC) 		
Statut des étapes clés	Date de début	Date de clôture	Niveau d'achèvement
Formation des représentants des communautés en gestion à la base lors des travaux (gestion financière, suivi et évaluation participative, entretien et maintenance des infrastructures et équipement, passation de marchés).	Novembre 2018	Juin 2020	
Construction de 80 établissements préscolaires communautaires en milieu rural	Janvier 2019	Juin 2020	

Mise en place de comités de gestion (COGES)	Janvier 2019	Juin 2020	
Formation initiale et continue des enseignants communautaires du préscolaire	Janvier 2019	Juin 2020	
Mise en place d'un système de suivi pour aider les communautés à assurer une éducation préscolaire de qualité par le Ministère.	Janvier 2020	Juin 2020	
Coordonnées			
Principal organisme d'exécution	Unité de Gestion du Projet d'Amélioration des Prestations des Services Educatifs (PAPSE)		
Personnes responsables de l'agence exécutive	YEO Péfougne Abraham		
Titre, Ministère	Coordonnateur du PAPSE / Ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement technique		
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> • yeo_pefougne@yahoo.fr; • (225) 22 41 87 26. 		
Autres acteurs impliqués	Ministères du gouvernement, Ministère/Organisme	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant • Direction de la pédagogie et de la formation continue (DPFC) ; • Direction des écoles, des lycées et collèges (DELC) ; • Direction des affaires administratives et financières (MENETFP) ; • Direction de l'Animation, de la Promotion et du Suivi des Comités de Gestion des Établissements Scolaires (DAPS-COGES) ; • Task force du Secteur Education Formation. 	
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) ; • Entreprises (maitrise d'œuvre) ; • Communautés bénéficiaires ; • Club des mères des élèves filles (CMEF). 	
Information supplémentaire			
<ul style="list-style-type: none"> • La Task Force coordonne l'ensemble des projets du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. • Elle intervient au niveau du suivi et de l'évaluation de l'engagement. 			

Engagement 3 : Adopter et vulgariser une loi sur la protection des dénonciateurs des actes de corruption et des infractions assimilées. 15 janvier 2019 - 30 juin 2020	
Principal organisme d'exécution	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance(HABG)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public que l'engagement abordera?	Inexistence de moyens légaux de protection des dénonciateurs entretient la peur de dénoncer ou de participer à la lutte contre la corruption.
Quel est l'engagement?	<p>La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance s'engage à vulgariser la loi relative à la protection des dénonciateurs après son adoption.</p> <p>Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de faire adopter la loi ; • d'informer la population sur les garanties juridiques, de sécurité physique et psychologique que lui assure l'Etat, si elle accepte de dénoncer les actes de corruption et les infractions assimilées dont elle est victimes ou témoin ; • d'expliquer les modalités spécifiques de protection des dénonciateurs ; • d'encourager la population à dénoncer les actes de corruption et infractions assimilées. <p>Ces organisations seront déployées sur le terrain pour relayer l'action de vulgarisation de la loi.</p>
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?	<p>Au terme de la mise en œuvre de cet engagement, les citoyens sont informés du dispositif légal qui les protège contre les représailles, menaces et intimidations de la part des auteurs d'actes de corruption.</p> <p>Plus ils se sentent protégés, mieux ils s'impliqueront dans la lutte contre la corruption.</p> <p>Les dénonciateurs et les témoins pourront ainsi déclarer comme domicile l'adresse du commissariat de police, l'adresse de la brigade de gendarmerie, l'adresse de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance.</p> <p>Les dénonciateurs et les témoins peuvent dénoncer sans crainte sous le couvert de l'anonymat.</p> <p>Les dénonciateurs et témoins ainsi que leurs proches sont effectivement protégés.</p> <p>Cet engagement permettra à la population d'être informée sur les garanties offertes par la loi en termes de sérénité, d'intégrité physique ou mentale, des personnes ou de leurs biens et éventuellement ceux des familles ou proches de ces personnes, pour une collaboration sans crainte, de nature à contribuer</p>

	efficacement à la manifestation de la vérité et au renforcement de l'intégrité.			
Pourquoi cet engagement est-il pertinent aux valeurs de l'OGP	Cet engagement améliore et renforce la lutte contre la corruption. De même, il est pertinent du point de vue de l'accès à l'information et de la participation citoyenne.			
Information supplémentaire	Budget d'engagement : 50 000 000 de FCFA répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • 15 000 000 au titre de l'année 2019 ; • 35 000 000 au titre de l'année 2020. 			
Niveau d'achèvement	Non débuté	Limité	Substantiel	Complété
		X		
Description des résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption et promulgation de la loi N° 2018- 570 du 13 juin 2018 relative à la protection des témoins, victimes, dénonciateurs, experts et autres personnes, le 24 Avril 2019 ; • Mise en place d'un bureau national de protection des dénonciateurs, décret en cours de validation 			
Prochaines étapes	Les tournées de Sensibilisation du grand public et de vulgarisation de la loi dans les 31 régions et les 2 districts (Poro –Bagoué-Tchologo)			
Statut des étapes clés	Date de début	Date de clôture	Niveau d'achèvement	
Formation de 35 organisations de la société civile sur la loi portant protection des témoins et dénonciateurs et sur l'engagement de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance:	Juin 2019	Novembre 2019	limité	
Vulgarisation de la loi auprès des acteurs de l'appareil judiciaire: magistrature, police, gendarmerie	Juin 2019	Novembre 2019	limité	
Vulgarisation de la loi auprès des rois et chefs traditionnels	Juin 2019	Novembre 2019	limité	
Vulgarisation de la loi auprès des confessions religieuses	juin 2019	juillet 2019	limité	
Appui logistique et financier des organisations de la société civile et déploiement sur le terrain	Juillet 2019	Novembre 2019	Non débuté	

Atelier de synthèse de l'engagement		Juin 2020	Juin 2020	Non débuté
Coordonnées				
Principal organisme d'exécution		Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance		
Personnes responsables de l'agence exécutive		Koffi Marc Antoine		
Titre, Ministère		<ul style="list-style-type: none"> • Secrétaire Général ; • Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ; • Présidence de la République 		
Courriel et téléphone		<ul style="list-style-type: none"> • TEL : (+225) 22 47 95 00 ; • FAX : (+225) 22 47 82 64. 		
Autres acteurs impliqués	Ministères du gouvernement, Ministère/Organisme	<ul style="list-style-type: none"> • Présidence de la République ; • Parlement ; • Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme. 		
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Organisations de la Société Civile		
Information supplémentaire				
<ul style="list-style-type: none"> • Adoption et promulgation de la loi N° 2018- 570 relative à la protection des témoins victimes experts et sur les dénonciateurs le 24 Avril 2019 • La mise en place d'un bureau national protection des dénonciateurs (processus en cours) • Depuis le 09 décembre 2018, vulgarisation de la loi à la POLAC (Plateforme de Lutte contre la Corruption) 				

Engagement 4 : Développer une stratégie nationale d'intégrité avec un référentiel d'indicateurs de lutte contre la corruption					
Juillet 2018 – Juin 2020					
Principal organisme d'exécution		Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG)			
Description de l'engagement					
Quel est le problème public que l'engagement abordera?		<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs plaintes pour corruption ; • Plusieurs conflits d'intérêts au niveau de l'administration ; • Faiblesse dans la conformité et l'adhésion des agents du secteur public aux valeurs, principes et normes éthiques aux fins de protéger l'intérêt général contre les intérêts privés. 			
Quel est l'engagement?		La Haute Autorité s'engage à élaborer un document de stratégie national qui servira de référentiel aux agents publics et privés en matière d'intégrité publique.			
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?		<p>Le document de stratégie fera l'objet de partage et de validation au cours d'un atelier avec tous les acteurs de développement (administration, secteur privé, et organisation de la société civile).</p> <p>L'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption doit se faire avant pour permettre à la côte d'ivoire de se doter d'un instrument de coordination de politique menée par l'ensemble des structures concourant à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées</p> <p>Ce qui permettra aux services publics, au secteur privé et aux organisations non gouvernementales en Côte d'ivoire de s'approprier les valeurs, principes et normes éthiques aux fins de protéger l'intérêt général contre les intérêts privés</p>			
Pourquoi cet engagement est-il pertinent aux valeurs de l'OGP		Cet engagement améliore et renforce la lutte contre la corruption.			
Information supplémentaire		Budget d'engagement : 50 000 000 de FCFA répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • 15 000 000 au titre de l'année 2019 ; • 35 000 000 au titre de l'année 2020. 			
Niveau d'achèvement		Non débuté	Limité	Substantiel	Complété
			X		
Description des résultats		<ul style="list-style-type: none"> • Financement acquis auprès du PNUD • Prestataire retenu après appel d'offre (à préciser) 			
Prochaines étapes		<ul style="list-style-type: none"> • Signature du contrat entre le prestataire et la Haute Autorité 			

	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de l'esquisse du document par le prestataire • La validation 		
Statut des étapes clés	Date de début	Date de clôture	Niveau d'achèvement
Elaboration du document de la stratégie nationale de lutte contre la corruption	Mai 2019	Décembre 2019	
Mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption	Janvier 2020	Juin 2020	
Elaboration et validation du document de la stratégie nationale d'intégrité	Janvier à Juin 2020	Juin 2020	
Mise en œuvre de la stratégie nationale d'intégrité	Après Juin 2020		
Coordonnées			
Principal organisme d'exécution	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance		
Personnes responsables de l'agence exécutive	Koffi Marc Antoine		
Titre, Ministère	Secrétaire Général de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;		
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> • TEL : (+225) 22 47 95 00 ; • FAX : (+225) 22 47 82 64. 		
Autres acteurs impliqués	Ministères du gouvernement, Ministère/Organisme	<ul style="list-style-type: none"> • Institut National de la Statistique (INS) ; • Administration publique ; • Secteur privé. 	
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Organisations non gouvernementales	
Information supplémentaire			
Processus engagé			

Engagement 5 : Rendre effective la déclaration de patrimoine pour tous les assujettis conformément à la loi				
Juin 2018 – juin 2020				
Principal organisme d'exécution	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance			
Description de l'engagement				
Quel est le problème public que l'engagement abordera?	<ul style="list-style-type: none"> • Corruption • Enrichissement illicite ; • suspicion des citoyens à l'égard des cadres et hauts fonctionnaires. 			
Quel est l'engagement?	La Haute Autorité s'engage à porter le taux de déclarants de 76,6% en 2018 à 90% en juin 2020.			
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?	<p>La Haute Autorité va intensifier la sensibilisation des assujettis à la déclaration de patrimoine.</p> <p>Elle va faire appliquer les mesures répressives prévues par la loi.</p>			
Pourquoi cet engagement est-il pertinent aux valeurs de l'OGP	La déclaration de patrimoine renforce la dissuasion contre toute forme de corruption et institue un très haut standard d'intégrité professionnelle aux agents de l'administration qui sont assujettis à cet acte citoyen.			
Information supplémentaire	La déclaration de patrimoine est prescrite par l'Article 41 de la Constitution ivoirienne.			
Niveau d'achèvement	Non débuté	Limité	Substantiel	Complété
			X	
Description des résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Les assujettis sont informés et sensibilisés • Déclaration faite par les assujettis (pourcentage à définir) 			
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • L'élargissement de l'assiette des assujettis • Le recensement et la mise à jour des assujettis dans les administrations (BNETD retenu après appel d'offre) 			
Statut des étapes clés	Date de début	Date de clôture	Niveau d'achèvement	
Intensifier la sensibilisation des assujettis à la déclaration de patrimoine	Juin 2018	Juin 2019	Substantiel	
Appliquer les mesures répressives prévues par la loi	Juillet 2019	Juin 2020	Non débuté	
Coordonnées				
Principal organisme d'exécution	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance /Présidence de la République			
Personnes responsables de l'agence exécutive	KOFFI Kablan Marc Antoine			

Titre, Ministère		Secrétaire Général de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance
Courriel et téléphone		<ul style="list-style-type: none"> • TEL : (+225) 22 47 95 00 ; • FAX : (+225) 22 47 82 64.
Autres acteurs impliqués	Ministères du gouvernement, Ministère/Organisme	Administration publique
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Organisation de la Société Civile
Information supplémentaire		
<ul style="list-style-type: none"> • La sensibilisation des populations • La convention avec l'ordre des huissiers • Utilisation de la certification ISO 37000 dans l'administration 		

Engagement 6 : Promouvoir la démocratie participative dans les collectivités ivoiriennes				
Septembre 2018 –juin 2020				
Principal organisme d'exécution	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)			
Description de l'engagement				
Quel est le problème public que l'engagement abordera?	<p>La plupart du temps, les budgets publics sont élaborés par des élus et leurs conseillers qui arbitrent leurs choix en fonction de nombreux critères et contraintes, rarement connus ou expliqués aux citoyens. Il peut en résulter au sein de la population une perception que certains sont avantagés par rapport à d'autres.</p> <p>Insuffisance d'information des populations et des autorités locales sur l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation du budget de la collectivité ;</p> <p>La faible implication et participation des populations dans la gestion des affaires des collectivités</p>			
Quel est l'engagement?	<p>L'objectif de cet engagement, est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • encourager les autorités locales à la pratique du budget participatif ; • améliorer la gouvernance au plan local ; • impulser la participation des populations à la prise de décision. 			
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?	<p>L'engagement permettra aux autorités de comprendre le bien fondé de faire participer les populations à l'élaboration des budgets de même, il permettra aux populations de comprendre leur rôle dans l'élaboration, l'exécution et le suivi des budgets de leurs localités à travers des ateliers de sensibilisation et de partage de bonnes pratiques ;</p> <p>A cet effet, les élus locaux marqueront leur engagement politique par la prise d'une délibération en conseil.</p>			
Pourquoi cet engagement est-il pertinent aux valeurs de l'OGP	Cet engagement est pertinent pour l'accès à l'information, la participation citoyenne et la lutte contre la corruption			
Information supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cet engagement a un budget de 864 499 200 francs CFA ; • Cet engagement est conforme au PND 2016-2020 en son axe 1. 			
Niveau d'achèvement	Non débuté	Limité	Substantiel	Complété
			X	
Description des résultats	3 Ateliers de formation à l'attention des élus et des responsables socio-culturels des communes de la			

	région de la Mé (Agou , Adzopé, Akoupé, Affery, Alépé, Yakassé Attobrou) , des grands ponts (Dabou, Grand-Lahou et Jacqueline) et les communes d'Attecoubé, Cocody, Yopougon, Aboisso, Grand-Bassam, Adiaké, Oume, Agboville et Tiassalé		
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de délibération instituant le budget participatif dans les communes par les conseils municipaux • Implémentation du Budget Participatif dans les communes cibles • Forum national sur la démocratie participative 		
Statut des étapes clés	Date de début	Date de clôture	Niveau d'achèvement
La DGDDL mènera des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'endroit des faïtières des Collectivités, des élus locaux et de la société civile	Décembre 2018	Septembre 2019	Substantiel
Capitalisation sur les acquis des collectivités pionnières	Avril 2020	Juin 2020	Non débuté
Accompagnement des collectivités ayant adopté le Budget Participatif	Juin 2019	juin 2020	Non débuté
Elaboration d'un guide de bonnes pratiques	Janvier 2020	juin 2020	Non débuté
Récompenses des meilleures pratiques	Mai 2020	Juin 2020	Non débuté
Coordonnées			
Principal organisme d'exécution	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL);		
Personnes responsables de l'agence exécutive	Dago Djahi Lazare		
Titre, Ministère	Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité		
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> • ddjahilazare@yahoo.com ; • lagraceakye@gmail.com; • +225 20 22 35 76. 		
Autres acteurs impliqués	Ministères du gouvernement, Ministère/Organisme	<ul style="list-style-type: none"> • Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) ; • Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI), les Collectivités Locales. 	
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Les organisations de la société civile nationales et locales	

Engagement 7 ; Lutter contre la corruption et le racket dans les collectivités territoriales				
Septembre 2018 –juin 2020				
Principal organisme d'exécution	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)			
Description de l'engagement				
Quel est le problème public que l'engagement abordera?	La corruption et le racket sont vécus dans les administrations publiques et privées en Côte d'Ivoire. Ils sapent les efforts d'amélioration de la gouvernance et fragilisent la stabilité politique, sociale et économique de façon générale et plus particulièrement au niveau local.			
Quel est l'engagement?	poursuivre l'installation des Comités Communaux de Lutte contre le Racket et la corruption (CCLR),			
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?	<p>L'engagement permettra de mobiliser les collectivités, la société civile, le secteur privé et les services déconcentrés au plan local à travers</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place des comités locaux ; • L'évaluation des comités existant ; • La formation des membres à l'éducation et à la dénonciation l'effet de mettre en synergie leurs efforts pour faire baisser la pratique de la corruption et du racket au plan local. <p>Il s'agira aussi de créer une coalition nationale contre ce fléau afin de mutualiser les expériences.</p>			
Pourquoi cet engagement est-il pertinent aux valeurs de l'OGP	Cet engagement est pertinent pour la lutte contre la corruption, la transparence dans la gestion des affaires publiques, et la participation citoyenne.			
Information supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Cet engagement a un budget de 500.000.000 francs CFA. - Cet engagement est conforme au PND 2016-2020 en son axe 1. 			
Niveau d'achèvement	Non débuté	Limité	Substantiel	Complété
		X		
Description des résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des membres des CCLR de Yopougon et Divo • Séance de sensibilisation publique 			
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de nouveaux Comités Communaux de Lutte contre le Racket (CCLR) • Renforcement des capacités des membres des –(CCLR) • Affichages des coûts des actes dans les communes 			
Statut des étapes clés	Date de début	Date de clôture	Niveau d'achèvement	

Création de la coalition nationale des comités de Lutte contre le racket		Janvier 2019	Décembre 2019	Limité
Evaluation des CCLR existants		Janvier 2020	juin 2020	Limité
Coordonnées				
Principal organisme d'exécution		Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL);		
Personnes responsables de l'agence exécutive		Dago Djahi Lazare		
Titre, Ministère		Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité		
Courriel et téléphone		<ul style="list-style-type: none"> • ddjahilazare@yahoo.com ; • lagraceakye@gmail.com; • +225 20 22 35 76. 		
Autres acteurs impliqués	Ministères du gouvernement, Ministère/Organisme	Les services déconcentrés de l'Etat, les Collectivités Locales		
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Les organisations de la société civile nationales et locales et le secteur privé local		

Engagement 8 : Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020.	
Juillet 2018 – juin 2020	
Principal organisme d'exécution	Programme National de la Santé de la Mère et de l'Enfant (PNSME)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public que l'engagement abordera?	L'engagement abordera le problème de la faiblesse de la prévalence contraceptive.
Quel est l'engagement?	Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020. Ces agents de santé communautaires sont désignés par les populations elles-mêmes.
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?	Les Agents de Santé Communautaire (ASC) poursuivent l'action des agents de santé dans la communauté. Ils fournissent déjà des services de promotion, de prévention et de prise en charge à domicile (paludisme, diarrhée, Infections respiratoires Aigües). Inclure la planification familiale à ces services va permettre de rapprocher l'offre de service de planification familiale des populations et d'améliorer la prévalence contraceptive.
Pourquoi cet engagement est-il pertinent aux valeurs de l'OGP	L'engagement fait la promotion de la participation citoyenne, avec l'utilisation des agents de santé communautaires.
Information supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités de tous les agents de santé communautaires mise en œuvre de la phase pilote de SAYANA PRESS (Formation et équipement) pour le réapprovisionnement en produits contraceptifs ; • La mise en œuvre d'une étude pilote pour la délégation de tâches pour la prescription des contraceptifs de courte durée d'action par les Agents communautaires dans trois districts sanitaires ; • L'évaluation de la phase pilote pour la délégation de tâches pour la prescription des contraceptifs de courte durée d'action par les Agents communautaires dans trois districts sanitaires ; • Cet engagement est inscrit dans le Plan d'Actions National budgétisé de la Planification Familiale 2015-2020 qui est aligné sur le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2016-2020) et le Plan National de Développement (PND 2016-2020) ;

		<ul style="list-style-type: none"> Cet engagement fait partie des engagements pris par la Côte d'Ivoire dans le cadre des engagements de Ouagadougou et de l'initiative FP 2020. 		
Niveau d'achèvement	Non débuté	Limité	Substantiel	Complété
			X	
Description des résultats	<ul style="list-style-type: none"> Formation de 1500 agents de santé communautaires (ASC) pour la distribution à base communautaire des contraceptifs ; Rédaction du protocole de la phase pilote de prescription des contraceptifs de courtes durées ; Choix des districts pilotes (TOUMODI, DABAKALA et BLOLEQUIN) ; Choix des aires sanitaires et de contrôle (13 aires de santé couverts et 06 aires de santé de contrôle) ; Formation des superviseurs des ASC (13) ; Formation de 128 ASC pour la prescription des contraceptifs de courtes durées ; Mise à disposition des contraceptifs par le PNSME 			
Prochaines étapes	Passage à échelle de la distribution à base communautaire des contraceptifs et de la prescription de courte durée par la formation de 3000 ASC			
Statut des étapes clés	Date de début	Date de clôture	Niveau d'achèvement	
Formation de 4000 ASC - Début de la prescription - Organisation d'une mission de supervision sur le terrain				
	Janvier 2019	Juin 2020	60%	
	Juillet 2019 :	Juin 2020		
Coordonnées				
Principal organisme d'exécution	Programme National de la Santé de la Mère et de l'Enfant (PNSME)			
Personnes responsables de l'agence exécutive	DR TANOH GNOU			
Titre, Ministère	Directeur Coordonnateur du PNSME, Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.			
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> gnoutanoh@gmail.com; Tel : 20322415 / 20322463 			
Autres acteurs impliqués	Ministères du gouvernement, Ministère/Organisme	<ul style="list-style-type: none"> Ministères en charge de la Jeunesse ; Ministères en charge de la Protection Sociale ; Ministères en charge de la Femme ; Ministères en charge de l'Education Nationale ; Ministères en charge de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. 		
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> UNFPA, OOAS, OMS, AFD, USAID, IPPF, Banque Mondiale, KFW, pour le renforcement de l'offre des services ; ONG nationales et internationales : AIMAS, AIBEF, Pathfinder, PSI, Engender Health. 		

Engagement 9 : Accroître l'impact de l'ouverture des données gouvernementales (open data) de Côte d'Ivoire	
Septembre 2018 - 30 juin 2020	
Principal organisme d'exécution	Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public que l'engagement abordera?	<p>Dans le plan d'actions 2016-2018, l'engagement 9 : « Créer et rendre fonctionnel un portail Open Data Côte d'Ivoire » a été mis en œuvre à travers la publication du portail https://data.gouv.ci; Cependant, l'on note :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une insuffisance de structures publiques qui contribuent à l'alimentation ; • le nombre limité des jeux de données dans des formats réutilisables; • une réutilisation limitée des données disponibles.
Quel est l'engagement?	<p>Le CICG travaillera avec les structures gouvernementales en vue d'accélérer la publication des données ouvertes gouvernementales.</p> <p>Parallèlement, il poursuivra la sensibilisation de la population en vue de les inciter à consulter davantage la plateforme www.gouv.ci afin d'accroître le niveau de réutilisation des données disponibles.</p> <p>Cela inclue les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les structures contributrices sont informées et sensibilisées sur le projet ; • Les points focaux sont formés à l'administration du système ; • Les données ouvertes sont publiés de manière plus accrue et systématique ; • La société civile connaît le projet et joue pleinement son rôle de ré-utilisateur et de contributeur ; • La plateforme est en exploitation, vulgarisée et connue de tous ; • Les meilleurs contributeurs sont récompensés ainsi que les meilleures réutilisations.
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?	<p>La mise en œuvre de l'engagement permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De disposer de plus de données ouvertes sur la plateforme ; • D'avoir des points focaux mieux formés à l'administration du système ; • D'améliorer le niveau de réutilisation et de participation des citoyens ; • De récompenser les meilleurs contributeurs et réutilisateurs à partir de concours ou hackathon.
Pourquoi cet engagement est-il pertinent aux valeurs de l'OGP	Cet engagement entre dans le cadre de l'accès à l'information publique, de la participation citoyenne, la transparence et la promotion des Technologies de l'Information et de la Communication.
Information supplémentaire	La plateforme open data est disponible à l'adresse https://data.gouv.ci

Niveau d'achèvement	Non débuté	Limité	Substantiel	Complété
		X		
Description des résultats	<p>1. <u>Améliorer la plateforme open data existante</u> Amélioration des fonctionnalités de la plateforme https://data.gouv.ci, afin de rendre autonomes les structures gouvernementales et leur permettre de gérer et publier systématiquement les données pour alimenter le site.</p> <p>2. <u>Sensibiliser, former et mobiliser les structures publiques et la société civile</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux (02) ateliers ont été initiés avec l'appui du Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF) en décembre 2018, à l'attention des Directeurs de la Planification et des Statistiques des différents ministères et structures publiques, et des techniciens des données. • Un (01) atelier à l'endroit des membres de la société civile, couplé avec celui des techniciens de la donnée. • Des rencontres pilotes G to G avec le Ministère en charge du Pétrole et des Energies Renouvelables ont été initiées, afin d'expérimenter le mode de formation des structures gouvernementales au traitement et à la diffusion des données sur le site Open Data. A l'issue de la formation, ce ministère enregistre une cinquantaine de jeux de données publiées sur la plateforme. <p>3. <u>Promouvoir la plateforme Open Data</u> Production et Publication d'articles relatifs aux différentes activités initiées dans le cadre de l'Open Data</p> <p>4. <u>Susciter la production d'outils et services issus des données ouvertes (réutilisations) pour impacter la cote d'ivoire</u></p>			
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et formation de 20 <u>structures gouvernementales</u> (formation des points focaux) • A l'issue des rencontres pilotes G to G avec le Ministère en charge du Pétrole et des Energies Renouvelables, un Planning de rencontres des ministères engagés dans l'Open Data sera établi pour la période de juin à décembre 2019, afin d'accroître le nombre de jeux de données sur la plateforme. • Sensibilisation des organisations de la société civile à compter de juin 2019 : • Organisations engagées pour la transparence et la bonne gouvernance ; • Les organisations de Journalistes ; • Les organisations des statisticiens et géomaticiens de Côte d'Ivoire ; • Les Start-ups ; • Organisations des étudiants en TIC, Etc. ; 			

	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter la production d'outils et services issus des données ouvertes (réutilisations) pour impacter la cote d'ivoire : l'organisation de deux (02) hackathons et la mise en place de récompenses des meilleurs publicateurs (structures publiques) et des meilleures réutilisations (sociétés civiles) sont prévues ; • Rendre plus attrayant le portail Open Data ; • Correction des bugs sur les fonctionnalités pour faciliter la diffusion systématique des données par les structures gouvernementales. 		
Statut des étapes clés	Date de début	Date de clôture	Niveau d'achèvement
Améliorer la plateforme open data existante	Septembre 2018	Août 2019	95% (substantiel)
Sensibiliser, former et mobiliser les structures publiques et la société civile	Janvier 2019	Juin 2020	20% (limité)
Promouvoir la plateforme Open Data	Janvier 2019	Juin 2020	25% (limité)
Susciter la production d'outils et services issus des données ouvertes (réutilisations) pour impacter la cote d'ivoire	Juillet 2019	Juin 2020	5% (limité)
Coordonnées			
Principal organisme d'exécution	Centre d'Information et de Communication Gouvernemental (CICG)		
Personnes responsables de l'agence exécutive	BAKARY SANOGO		
Titre, Ministère	Directeur du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale-CICG		
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> • b.sanogo@cicg.gouv.ci; • 22 51 14 38/67 52 26 09 		

Engagement 10 : Libéraliser l'espace télévisuel	
Juillet 2018 - Juin 2020	
Principal organisme d'exécution	Ministère de la Communication et des Médias
Description de l'engagement	
Quel est le problème public que l'engagement abordera?	<ul style="list-style-type: none"> • libéralisation du secteur télévisuel limitée ; • pluralité d'expression limitée ; • stimulation insuffisante d'un écosystème créatif et compétitif ; • faible niveau de création d'œuvres audiovisuelles ivoiriennes.
Quel est l'engagement?	<p>Pour donner à la libéralisation tout son sens, l'engagement consistera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la construction du bâtiment abritant la tête de réseau ; • la mise à disposition du signal devant permettre à l'ensemble des éditeurs de chaînes TNT d'émettre.
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public?	<p>La libéralisation de l'espace audiovisuel est un processus favorisant la cohésion et l'ouverture médiatique jouant un rôle primordial dans la construction d'un espace public équilibré, fonctionnel et socio-éducatif.</p> <p>Le triptyque « Informer, Eduquer, Divertir » prend dès lors tout son sens avec l'émergence d'opérateurs ivoiriens disposant d'une offre éditoriale nationale et régionale visant à créer un lien de proximité autour d'informations dans le domaine agricole, économique, de la santé, du transport ou de l'éducation.</p> <p>En ouvrant le paysage audiovisuel ivoirien, le Gouvernement encourage la diversité des opinions (diversité des contenus et des lignes éditoriales) et renforce le droit à l'information.</p> <p>Ce sont 7 chaînes qui émettront en clair sur le réseau TNT dès 2018 sur plus de la moitié du territoire.</p>
Pourquoi cet engagement est-il pertinent aux valeurs de l'OGP	<p>Cet engagement est pertinent car il permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser l'accès à l'information ; • garantir la liberté d'expression ; • diversifier les contenus audiovisuels.
Information supplémentaire	<p>La libéralisation est effective : un appel d'offres lancé en 2016 par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)</p> <p>HACA a sélectionné quatre (4) opérateurs de chaînes TNT et deux (2) opérateurs de bouquet satellite. En 2017, la loi portant régime juridique de la communication audiovisuelle a achevé le processus.</p> <p>L'opérateur national de diffusion, Ivoirienne de Télédiffusion, a été créée fin 2017 afin d'en assurer le déploiement</p>

	8 février 2019, lancement de la TNT.			
Niveau d'achèvement	Non débuté	Limité	Substantiel	Complété
			x	
Description des résultats	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de couverture du signal (25% du territoire national : Abidjan et ses environs) Les infrastructures sont disponibles Le dispositif gouvernemental de facilitation du déploiement de la TNT 6 régions : Bouaké, Yamoussoukro, San Pedro, Man, Bondoukou et Korhogo auront leur TNT début aout 2019 et fera passer le taux de couverture à 60% La couverture totale (100%) du territoire est prévue pour juin 2020 			
Prochaines étapes	La couverture totale de l'ensemble du territoire			
Statut des étapes clés	Date de début	Date de clôture	Niveau d'achèvement	
Construction du réseau TNT	Juillet 2018	Juin 2019	Substantiel	
Mise à disposition du signal devant permettre à l'ensemble des éditeurs de chaînes TNT d'émettre	Juillet 2019	Juin 2020	Substantiel	
Coordonnées				
Principal organisme d'exécution	Ministère de la Communication et des Médias			
Personnes responsables de l'agence exécutive	M. DOSSO Mamadou			
Titre, Ministère	Directeur Général du Conseil Supérieur de la Publicité et Conseiller Technique du Ministre de la Communication et des Médias.			
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> mamdoss@gmail.com +225 58 88 88 19 			
Autres acteurs impliqués	Ministères du gouvernement, Ministère/Organisme	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de la Communication et des Médias ; HACA ; SIDT. 		
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Editeurs de chaînes de Télévision Numérique Terrestre (TNT), bouquets satellites, comité technique, comité de pilotage de la migration vers la TNT		

ECHANGE AVEC LES PAIRS ET APPRENTISSAGE

La Côte d'Ivoire prend part aux rencontres statutaires, à savoir, les sommets mondiaux et les rencontres régionales africaines PGO depuis mai 2015, c'est-à-dire avant son adhésion en octobre 2015.

- Cinquième Sommet OGP de Tbilisi (Georgie) juillet 2018 ;
- Premier Séminaire régional PAGOF de Tunis ; novembre 2018 ;
- Conférence OCDE- Gouvernement Marocain sur le Gouvernement Ouvert et l'accès à l'information de Rabat (Royaume du Maroc ;) Mars 2019 ;
- Sixième Sommet mondial d'OTTAWA. 29 au 31 mai 2019 ;
- Deuxième séminaire régional PAGOF Abidjan, Novembre 2019 ;
- Deuxième conférence de la conférence Africaine Francophone des données Ouvertes (CAFDO) les 7, 8 et 9 Novembre 2019.

CONCLUSION, AUTRES INITIATIVES ET PROCHAINES ETAPES

A. Leçons apprises

Le parcours de la Côte d'Ivoire en tant que pays participant au PGO est riche en enseignements sur la problématique de gouvernance ouverte. Ces enseignements portent sur la conduite générale du processus, les consultations publiques en vue de la co-crédation et l'élaboration du Plan d'Action National afin d'en faciliter le suivi.

Depuis l'adhésion de la Côte d'Ivoire au PGO, les différentes rencontres et échanges avec les pairs ont été instructifs pour notre pays dans le domaine de la gouvernance ouverte.

Certaines étapes du processus ont pu bénéficier de l'expérience d'autres pays, à savoir, la Tunisie, le Libéria ou encore la France en matière de conduite du processus, de participation citoyenne ou de données ouvertes.

De même, les rencontres avec les pays nouvellement membres du PGO (Burkina Faso, Maroc, Sénégal) ont été fructueuses sur certains domaines spécifiques pour la Côte d'Ivoire, notamment, l'open data et la modernisation de l'administration publique à travers l'amélioration de la qualité de service public

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a partagé son expérience de collaboration Administration Publique - Société -Civile et Secteur Privé dans le cadre des rencontres régionales africaines (Ouagadougou en juin 2017, Tunis en Novembre 2018 et Rabat en Mars 2019) et des sommets (Paris et Tbilisi).

B. Autres initiatives

Outre les engagements pris dans le Plan d'Action National 2018-2020, plusieurs actions ont été entreprises par le Gouvernement ivoirien dans le sens de la promotion d'un gouvernement ouvert. C'est, par exemple, le cas de :

- la plateforme <http://www.participationcitoyenne.gouv.ci/> permettant aux citoyens ivoiriens de contribuer directement à l'amélioration des services publics en soumettant des propositions dans ce sens.
- le portail d'information, de réclamation et de suggestion au service des citoyens miliê. (www.miliê.ci) afin de leur permettre de déposer une requête (réclamation, observation, information) en cas de non satisfaction du citoyen d'un service public;
- L'objectif de miliê est de rapprocher l'administration de l'utilisateur-client du portail de télé fiscalité (<https://e-impots.gouv.ci/>) permettant aux contribuables de déclarer et payer leurs impôts en ligne ;
- de la publication des statistiques des déclarations de patrimoine des assujettis, sur le site internet de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) mis en ligne, depuis 2017, <http://www.habg.ci/index.php>;
- de l'Observatoire du Service Public (OSEP), un organe tripartite de veille permanent visant l'amélioration de la qualité du service public et permet d'apprécier l'efficacité et la transparence du service public par écoute, le recueil des plaintes des usagers et le suivi du traitement de celles-ci ;
- du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE), <https://guce.gouv.ci/?lang=fr> qui apporte une simplification et une uniformisation des procédures commerciales, une célérité des opérations commerciales, une facilitation des échanges ainsi qu'une dématérialisation et une réduction des déplacements pour les différents acteurs du commerce extérieur ;
- PRIME : Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat dont les composantes prennent en compte à la fois la modernisation et la gouvernance contribue à l'amélioration des compétences (capital humain) capacités institutionnelles et opérationnelles de l'Etat ;
- Agence Emploi Jeune <https://agenceemploijeunes.ci>.

C. Prochaines étapes

Après l'élaboration et la publication du présent rapport, la mise en œuvre du plan d'Action National 2018- 2020 doit se poursuivre, de même que la participation de la Côte d'Ivoire aux différentes rencontres mondiales et régionales.

Toutes ces étapes devront tenir compte du bilan inclus dans le présent rapport ainsi que le rapport d'évaluation de fin du mécanisme d'évaluation indépendante.

D. Conclusion

L'expérience acquise depuis l'adhésion de la Côte d'Ivoire au PGO en termes de mise en œuvre et d'évaluation lui permet de mettre facilement en œuvre la suite du processus PGO en Côte d'Ivoire. L'administration tout comme la société civile a une meilleure connaissance des exigences et attentes du PGO. C'est un atout majeur pour notre pays qui gagne ainsi en expérience et en maturité en termes de gouvernance ouverte.

La Côte d'Ivoire est engagée à poursuivre et à amplifier les actions entreprises dans le cadre du PGO parce qu'elle place beaucoup d'espoir dans cette initiative.

La Côte d'Ivoire voudrait réaffirmer son engagement et sa disponibilité à travailler avec l'ensemble des acteurs et partenaires pour une amélioration du processus au niveau national et international.